Novembre 2017 - N° 67

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Cameroun : tout l'intérêt de la dette

Célestin Tawamba : *« Je déplore le faible montant de l'aide du FMI à la zone Cemac »*

Paul Fokam, partenaire de la Chine en Afrique

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

APP DISPONIBLE POUR IOS ET ANDROID

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Une dette soutenable

Le niveau d'endettement du Cameroun suscite un véritable débat au sein de l'opinion publique, mais également auprès des experts, malgré les assurances des responsables et services en charge qui affirment avec acuité la viabilité de la créance publique sur les vingt prochaines années, mais aussi le risque de surendettement modéré de l'économie camerounaise.

Le Cameroun, loin d'être un cas isolé, fait face comme les pays membres de la zone Cemac à d'innombrables problèmes économiques, inhérents entre autres aux problèmes sécuritaires qui impactent fortement sur son économie, ajoutés à la chute des prix du pétrole, toute chose qui nécessite de la part du gouvernement des réformes économiques courageuses afin de relancer la croissance et maintenir la stabilité, malgré la forte tension sur les finances. Si d'avis, le fait que le stock de la dette du Cameroun ne représente que 30,6% du PIB soit une bonne chose, il est important que cette dette soit essentiellement orientée et investie sur les secteurs économiques viables afin qu'elle ait tout son sens et sa pertinence. Le gouvernement camerounais, impulsé par Paul Biya de par ses orientations pour l'amélioration de la qualité de vie des Camerounais, a tôt fait d'orienter l'investissement et le produit de la dette dans le relèvement des infrastructures : la construction de routes, les logements sociaux, l'agriculture, l'élevage, l'amélioration de l'offre sanitaire dans le pays, les infrastructures liées aux Coupes Afrique des Nations 2016 et 2019, et enfin la lutte contre le terrorisme à nos frontières. D'année en année, bien que la courbe de l'endettement public soit ascendante, il n'en demeure pas moins qu'elle est la résultante des ambitions de développement affichées par le gouvernement de la République pour accroître son offre infrastructurelle. Reste à ce que cette dette soit bien gérée et les projets bien réalisés.

AU SOMMAIRE

DOSSIER

08 • Cameroun : l'endettement public sous toutes ses coutures

09 • Une dette « *viable* » estimée à 5464 milliards FCFA au 30 juin 2017

09 • La Chine, premier prêteur du Cameroun avec 67% de la dette bilatérale

10 • Malgré des subventions qui atteignent 1% du PIB, les entreprises publiques sont très endettées

12 • Le casse-tête du décaissement des emprunts obtenus

14 • Pourquoi le Cameroun s'endette-t-il autant et si rapidement…

LEADER DU MOIS

34 • Le banquier camerounais Paul K. Fokam désigné partenaire stratégique du fonds sino-africain

INTERVIEW

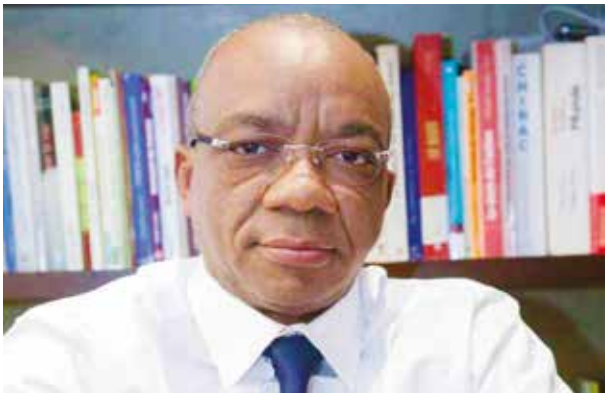

16 • Célestin Tawamba : « *l'acheminement et l'écoulement de nos produits vers le Grand-Nord, le Tchad, le Nigeria ou le Soudan est aujourd'hui une véritable gageure* »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Brice R. MBODIAM, Sylvain ANDZONGO, Idriss LINGE.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Nils COUTURIER

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

L'ACTUALITÉ EN BRÈVES

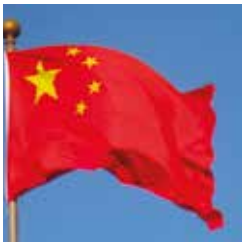

GESTION PUBLIQUE ..... P 20-22

FINANCE ..... P 23

AGRICULTURE ..... P 24

ENERGIE ..... P 25

INDUSTRIE ..... P 26-27

TRANSPORTS ..... P 28-29

INFRASTRUCTURES ..... P 30

TIC & TELECOM ..... P 31-32

SERVICES ..... P 33

CASTING

CATHERINE BILONG

Le 4 octobre 2017, le Dr Catherine Bilong, chef du service de biochimie du Centre Pasteur du Cameroun, a été officiellement notifiée de son élection au sein de l'académie française de pharmacie, devenant ainsi la toute première ressortissante d'un pays d'Afrique centrale à être admise au sein de cette société savante. Titulaire d'un doctorat d'Etat en pharmacie, la nouvelle promue cumule 29 ans d'expérience dans son domaine.
Enseignante à la Faculté de médecine et des sciences biomédicales (FMSB) et à l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) à Yaoundé, le Dr Bilong, âgée de 57 ans, sera officiellement reçue au sein de l'académie le 20 décembre prochain à Paris. Elle a été consultante pour le compte de l'Union africaine, dans le cadre de la mise à niveau du laboratoire de biologie clinique du centre médical de l'institution panafricaine à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Me AKÉRÉ MUNA

« *A la suite de l'annonce de ma candidature, je rends mon siège de président du conseil d'administration d'Ecobank. J'entends éviter toute situation de conflit d'intérêt et protéger la banque de ma décision de me porter candidat à l'élection présidentielle de 2018. Je compte aussi revoir l'ensemble de mes engagements internationaux, afin de m'assurer qu'il n'y ait pas conflit d'intérêt* », annonce Me Akéré Muna dans un message officiel.
En effet, depuis le mois d'octobre dernier, ce célèbre avocat camerounais, qui a géré plusieurs affaires pour le compte de l'Etat et conseillé le chef de l'Etat sur certains dossiers, a décidé de se lancer dans la course pour la magistrature suprême. Ce, après son frère aîné, Bernard Muna, qui a été candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2011. Ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du Cameroun, Me Akéré Muna est le fils de Solomon Tandeng Muna, l'un des principaux artisans de la réunification des Cameroun anglophone et francophone.

JEAN PAUL MISSI

Comme dans les banques classiques, le remboursement des crédits octroyés par le Crédit foncier du Cameroun (CFC), la banque de l'Habitat, n'est pas chose aisée. « *Les usagers ne comprennent malheureusement pas l'importance de rembourser les crédits* », a déploré Jean Paul Missi, le directeur général de cette institution financière, au cours d'une session de formation de ses cadres par des experts de la COBAC, le régulateur du secteur bancaire dans la zone Cemac.
Cette situation est d'autant plus préjudiciable à la conduite des missions du Crédit foncier du Cameroun que, fait remarquer M. Missi, « *si un crédit n'est pas remboursé, il est difficile d'en octroyer à un autre usager et d'appliquer efficacement la politique de l'habitat social* ». Pour rappel, après 37 années d'existence, le CFC a octroyé des crédits d'un montant total de 261 milliards de francs CFA, ce qui a permis de construire 69 500 logements et d'aménager plus de 15 700 parcelles constructibles.

JOËL EMBIID

Le 10 octobre 2017, en prorogeant son contrat avec l'équipe des Sixers de Philadelphie, équipe de la NBA américaine, le basketteur camerounais Joël Embiid a eu une pensée non seulement pour sa mère, dont c'était le jour d'anniversaire ; pour son défunt frère Arthur, pour la mémoire duquel il a décidé de réussir au basket ; mais aussi pour son pays : le Cameroun.
Aussi, rapporte la plateforme d'informations *The Inquirer*, le pivot de l'équipe de Philadelphie ambitionne-t-il d'utiliser une bonne partie des revenus de son nouveau contrat de cinq ans (148 millions de dollars, soit un peu plus de 82 milliards de francs CFA), pour investir dans la fondation que gèrent ses parents au Cameroun. « *Là-bas, il y a beaucoup de pauvreté. Beaucoup de gens n'ont pas beaucoup de choses. J'ai l'impression que j'ai besoin de faire beaucoup de choses là-bas* », a-t-il indiqué après sa prorogation de contrat.

CYRUS NGO'O

Le 6 octobre 2017, le conseil d'administration du port autonome de Douala (PAD), l'entreprise publique chargée de la gestion de la plateforme portuaire de la capitale économique camerounaise, a habilité le directeur général, Cyrus Ngo'o, « *à négocier avec les établissements bancaires ou autres institutions agrées, un plan de financement pour couvrir les besoins à court terme de trésorerie et d'investissements prioritaires de l'entreprise* », apprend-on dans un communiqué officiel.
Même si le volume des financements recherchés n'a pas été révélé, encore moins le type d'investissements à réaliser, des sources internes au PAD soutiennent que l'un des principaux projets actuellement peaufiné au sein de cette entreprise publique est l'enlèvement des épaves des navires, qui encombrent les plans d'eau de cette plateforme portuaire, au sein de laquelle se déroule officiellement 98% des activités import-export du Cameroun.

ALAMINE OUSMANE MEY

Des membres du secrétariat international de l'Initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE) ont séjourné au Cameroun entre le 3 et le 6 octobre 2017, dans l'optique de passer en revue les efforts faits par le pays après son entrée dans le cercle des pays conformes à cette initiative en 2013. « *La validation est un élément essentiel du processus ITIE dans un pays. Elle est conçue pour fournir à toutes les parties prenantes une évaluation impartiale de la conformité de la mise en œuvre de l'Initiative, au regard des dispositions de la norme ITIE* », a expliqué Alamine Ousmane Mey, président du comité national de suivi de la mise en œuvre de l'ITIE.
Pour rappel, le Cameroun a adhéré à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives en mars 2005. Il a été déclaré pays conforme le 17 octobre 2013. L'ITIE est née de la volonté de démocratiser les informations sur l'exploitation des richesses provenant du sous-sol, afin que toutes les parties prenantes puissent en tirer profit.

Cameroun : l'endettement public sous toutes ses coutures

L'endettement public au Cameroun est devenu une problématique majeure dans le cadre des relations de coopération entre ce pays d'Afrique centrale et la communauté internationale. Sur place dans le pays, bien qu'étant à la fois pointu et complexe, le sujet alimente également les conversations, aussi bien dans les salons huppés, les arcanes du pouvoir que les débits de boisson du quartier.

Bref, au Cameroun, l'endettement public est devenu un sujet qui intéresse visiblement tout le monde, surtout depuis l'atteinte du fameux point d'achèvement de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE) en 2006. Cette initiative de remise de la dette multilatérale et bilatérale mise en place par le Fonds monétaire international (FMI), avait permis au pays de sortir d'un long et difficile programme d'ajustement structurel, consécutif à un endettement devenu insoutenable.

Mais, au-delà de cet intérêt des Camerounais et des partenaires du Cameroun pour la dette publique, l'endettement de la locomotive économique de la Cemac semble inquiéter. Non pas à cause du bien-fondé de cet endettement, encore moins son volume jusqu'ici soutenable, comme s'en défendent les autorités publiques ; mais au moins, par exemple, à cause du volume astronomique des financements disponibles que le pays n'arrivent cependant pas à capitaliser.

C'est dans l'optique de jeter davantage de lumière sur ce sujet devenue une véritable préoccupation, que dans cette somme, votre magazine se propose de vous balader dans les dédales de l'endettement public au Cameroun. Sur la base des statistiques officielles les plus récentes, les ressorts de cet endettement si rapide pour certains, si opportun pour d'autres, si dangereux pour certains autres, font également l'objet d'une tentative de décryptage dans le cadre du présent dossier.

Brice R. Mbodiam

Une dette « *viable* » estimée à 5464 milliards FCFA au 30 juin 2017

Dans sa note de conjoncture économique du mois d'octobre, la Caisse autonome d'amortissement (CAA), organisme public en charge de la gestion de la dette publique au Cameroun, soutient qu'au 30 juin 2017, « *la dette du Cameroun demeure viable avec un risque de surendettement modéré* ».
Selon la même source, l'encours de la dette publique et à garantie publique du pays, au cours de la période considérée, s'élève à 5464 milliards de francs CFA, soit 30,6% du PIB. Ce qui est largement en-deçà du plafond d'endettement de 70% prescrit dans le cadre des critères de convergence des six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), dont le Cameroun est la locomotive économique.
Dans le détail, selon la CAA, à la fin du 2ème trimestre 2017, le portefeuille de la créance publique du Cameroun se compose de 78,3% de dette libellée en devises étrangères, contre 21,7% en monnaie locale. Même si cela traduit « *un risque certain de change* », le gestionnaire de la dette publique note que « *la dette libellée en euro, constituant plus de 26% dudit portefeuille, vient atténuer ce risque en raison de la parité fixe entre le franc CFA et l'euro* ».
Par ailleurs, apprend-on de la même source, la part de la dette publique mobilisée à taux d'intérêt variable représente désormais 22,8%, contre 18% un an plus tôt, traduisant ainsi une légère augmentation du risque de taux. « *Cependant, ce risque demeure maîtrisé* », conclut la CAA.

La Chine, premier prêteur du Cameroun avec 67% de la dette bilatérale

Au plan bilatéral, la dette publique camerounaise est estimée, à fin juin 2017, à 2033,2 milliards de francs CFA. Ce montant est en augmentation de 2,1% en glissement trimestriel, et de 13,8% en glissement annuel, tiré principalement par deux bailleurs de fonds.
Il s'agit notamment de la Chine (hausse de 3% en glissement trimestriel et 14,5% en glissement annuel), et de la France (1,5% en glissement trimestriel et 17,4% en glissement annuel). « *Le leadership de la Chine au niveau bilatéral se caractérise par un encours de 1375,9 milliards de francs CFA, soit 67,7% de la dette bilatérale correspondant à 34,4% de l'encours de la dette extérieure* », souligne l'organisme public en charge de la gestion de la dette publique au Cameroun.
Le positionnement de la France, juste derrière l'empire du Milieu, avec 542,9 milliards de francs CFA (soit 13,6% de la dette extérieure et 26,7% de la dette bilatérale), s'explique en partie par l'encours du Contrat désendettement (C2D), souligne la même source.

Malgré des subventions qui atteignent 1% du PIB, les entreprises publiques sont très endettées

Dans un document intitulé « *Débloquer le potentiel de croissance du Cameroun* », dans lequel il montre les voies pouvant aider le Cameroun à sortir de la mauvaise passe dans laquelle le pays se trouve actuellement, à cause de la crise des prix des matières premières, le directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI), le Japonais Mitsuhiro Furusawa, soutient que bon nombre d'entreprises publiques camerounaises « *souffrent d'un endettement élevé et affichent des arriérés* ». A l'en croire, seuls « *une amélioration de l'information financière et un renforcement de la surveillance de la gestion de ces entreprises protégeront le budget de l'Etat contre les passifs conditionnels qui y sont liés* ».

Mitsuhiro Furusawa, soutient que bon nombre d'entreprises publiques camerounaises « *souffrent d'un endettement élevé et affichent des arriérés* ».

En effet, la pratique courante dans le pays veut que l'Etat, dont la signature est toujours bien cotée sur les marchés des capitaux, garantisse les crédits contractés par les 127 entreprises et autres établissements publics administratifs relevant de son portefeuille. Il n'est donc pas rare que, par divers mécanismes, l'Etat se retrouve à payer, sous forme de subventions, des dettes contractées par des entreprises publiques lorsque celles-ci sont dans l'incapacité de payer.

Le cas le plus patent, ces dernières années, est le payement par le Trésor public, de manière répétée depuis 2011, des dettes réclamées par les fournisseurs de Camair Co, la compagnie aérienne détenue à 100% par l'Etat, et dont l'endettement est officiellement évalué à environ 35 milliards de francs CFA. Cette manière de mettre la trésorerie publique au service d'entreprises censées pourtant payer des dividendes à son actionnaire principal, et qui ont, en plus de cela, la réputation de réaliser de « *piètres résultats* », selon un rapport du FMI de 2013, met à mal les finances publiques, surtout dans le contexte actuel marqué par une baisse continue des recettes publiques.

Bref, avait déjà fait remarquer Elung Paul Ché au cours d'un conseil de cabinet tenu le 25 février 2016 à Yaoundé, « *l'accroissement de l'endettement* » de ces entreprises « *pourrait, à moyen terme, constituer un risque pour le budget de l'Etat* ». Le ministre délégué auprès du ministre des Finances avait été invité à exposer sur « *la performance dans la gestion* » des sociétés d'Etat, au cours de cette grand'messe du gouvernement camerounais.

« *En vue d'une plus grande efficience, les entreprises devraient recourir de moins en moins aux subventions provenant du budget de l'Etat, et élargir leurs outils de financement, en s'orientant vers les formules nouvelles comme les prêts non souverains des partenaires au développement ou des banques privées* », avait conseillé Elung Paul Ché dans son exposé.

Selon le directeur général adjoint du FMI, ces subventions allouées par l'Etat camerounais aux entreprises relevant de son portefeuille « *représentent environ 1% du PIB* » du pays. En considérant le PIB du Cameroun en 2015, estimé à environ 15 000 milliards de francs CFA par le FMI, l'on peut mathématiquement évaluer le volume des subventions annuellement octroyées par l'Etat à ses entreprises, à environ 150 milliards de francs CFA, soit bien plus que les 110 milliards de francs CFA investis dans la construction du second pont sur le Wouri, à Douala, qui fut pendant des années réclamées par les opérateurs économiques.

Brice R. Mbodiam

LA VITRINE DU CAMEROUN SAGO

7è édition

Journées sectorielles :

- Gouvernance
- Economie & industrie
- Agropastoral
- Mines & développement durable
- Education & recherche
- Energie & Infrastructures
- Culture
- Santé et services sociaux
- TIC & économie numérique.

24 au 29 Juillet 2018,
Palais des Sports
de Yaoundé

Thème :

Le Cameroun sur le chemin de l'émergence : politiques publiques et implication du citoyen.

Avec le soutien du

Programme National de Gouvernance

Mon Communicateur

Pour un partenariat, une réservation, prenez contact au :
Téléphone : +(237) 242 66 60 44 / 242 60 78 49 / 677 88 63 22 / 655 69 88 85
Email : mcommunicateur@yahoo.fr / Site web : www.sago.cm

Le casse-tête du décaissement des emprunts obtenus

Le volume des emprunts obtenus des bailleurs de fonds internationaux et nationaux par le gouvernement camerounais, et qui n'ont pas encore été décaissés à ce jour, ont atteint la somme astronomique de 5142 milliards de francs CFA (environ 9,3 milliards de dollars) au premier semestre 2017.

Le volume des emprunts obtenus des bailleurs de fonds internationaux et nationaux par le gouvernement camerounais, et qui n'ont pas encore été décaissés à ce jour, ont atteint la somme astronomique de 5142 milliards de francs CFA (environ 9,3 milliards de dollars) au premier semestre 2017. Cette enveloppe de financements oisifs représente 150% du budget 2017 de la première puissance économique de la Cemac (4373 milliards FCFA) et trois fois et demi l'enveloppe budgétaire destinée aux investissements publics au Cameroun cette année (1500 milliards de francs CFA).

Selon la Caisse autonome d'amortissement (CAA), le gérant de la dette publique camerounaise, qui révèle ces statistiques dans sa dernière note de conjoncture sur l'endettement du Cameroun, ce paradoxe, pour un pays qui a autant besoin de liquidités, est la conséquence de deux faits majeurs. Il s'agit d'abord de la non-maturation de la plupart des projets devant être financés grâce à ces emprunts. Ensuite, souligne la CAA, les officiels camerounais brillent par une méconnaissance des procédures de décaissement mises en place par les bailleurs de fonds, lesquelles procédures sont du reste jugées à la fois complexes et nombreuses.

Cette sous-consommation des emprunts conduit au « *renchérissement des financements mobilisés pour les projets, à travers l'accroissement des charges telles que les commissions de gestion payées pendant plus longtemps, ainsi que les commissions*

d'engagement plus élevées », dans la mesure où celles-ci sont « *assises et proportionnelles aux montants des crédits non encore décaissés* », soulignait Dieudonné Evou Mekou, ancien directeur général de la CAA (il est désormais vice-gouverneur de la BEAC, la banque centrale des six pays de la Cemac). C'était dans une interview parue dans le Quotidien gouvernemental camerounais en septembre 2015. A cette époque-là, l'enveloppe globale des financements disponibles, mais non décaissés par l'Etat camerounais culminait à 2800 milliards de francs CFA. Calculette en main, cette somme a presque doublé en deux ans.

4% DE DÉCAISSEMENT AUPRÈS DE LA BID

D'après la note de conjoncture du gérant de la dette publique au Cameroun, ces financements oisifs sont constitués à plus de 95% de prêts octroyés par des bailleurs de fonds internationaux (4906,4 milliards de francs CFA au total), contre 236 milliards de francs CFA seulement pour les bailleurs de fonds nationaux. L'une des situations les plus «*préoccupantes*», selon le ministre camerounais de l'Economie, Louis Paul Motazé, est celle du groupe de la Banque islamique de développement (BID).

A en croire ce membre du gouvernement, sur un portefeuille de projets estimé à date à la bagatelle de 925 millions de dollars, soit environ 555 milliards de francs CFA, le Cameroun n'affiche qu'un taux de décaissement de 4%. Jadis préoccupant également, le taux des décaissements auprès de la Banque mondiale a officiellement atteint 23% en 2016, contre seulement 7,5% un an plus tôt. Mais, à l'observation, ces performances demeurent insignifiantes au regard du volume du portefeuille de projets revendiqué par cette institution financière au Cameroun, lequel portefeuille est officiellement estimé à 1,4 milliard de dollars, soit près de 840 milliards de francs CFA.

Au demeurant, à l'échelle africaine, cette sous-consommation des financements extérieurs n'est pas l'apanage du Cameroun. Au Bénin, par exemple, l'on fait également face à cette problématique, avec des niveaux de décaissements toutefois plus importants que ceux du Cameroun. Dans une étude intitulée « *Analyse de la consommation des ressources extérieures au Bénin* », conduite au sein de la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université d'Abomey-Calavi, il est révélé qu'au cours de la période 2006-2011, « *le taux de décaissement moyen représente 57,20% des prévisions, tandis que ces décaissements rapportés aux demandes transmises représentent en moyenne 77,40% sur la même période. Les résultats de nos enquêtes ont révélé que cette contre-performance est due au non-respect des délais d'exécution prévus des projets et au long délai enregistré dans la satisfaction préalable du premier décaissement* ».

> *« Les résultats de nos enquêtes ont révélé que cette contre-performance est due au non-respect des délais d'exécution prévus des projets et au long délai enregistré dans la satisfaction préalable du premier décaissement ».*

RÉDUIRE LES OBSTACLES MAJEURS

La situation est beaucoup plus reluisante en Côte d'Ivoire. Selon un rapport de la Direction de la dette publique et des dons du Ministère de l'économie et des finances de la 2ème puissance économique de l'Afrique de l'Ouest (derrière le Nigeria), au premier trimestre 2017, « *les tirages sur emprunts-projets à fin mars 2017 basés sur les avis de décaissement des bailleurs de fonds* », s'élèvent à 77,6% pour les bailleurs de fonds multilatéraux, dont 69,2% pour la Banque mondiale de façon plus spécifique. Afin de résorber la sous-consommation des emprunts, qui entrave le développement de l'ensemble de l'économie camerounaise, surtout dans un contexte marqué par la baisse des recettes publiques, l'entrée en vigueur des Accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne, ou encore l'augmentation des dépenses de sécurité à cause de la lutte contre la secte islamiste nigériane Boko Haram, la CAA, avec le soutien financier et technique de la Banque mondiale, a mis en place un « *manuel de procédures simplifiées des projets de l'Etat* », ainsi qu'un « *système intégré de gestion des décaissements* » (SIGED).

Officiellement présenté aux potentiels utilisateurs le 3 septembre 2015 à Yaoundé, la capitale du pays, ce nouveau dispositif, croit savoir la Banque mondiale, permettra, sur le moyen terme, de « *réduire les obstacles majeurs liés aux faibles taux de décaissements des fonds alloués dans le cadre de l'aide extérieure, pour la réalisation des projets d'investissement et de développement* » au Cameroun. En attendant, en plus des coûts tels que les commissions d'engagement et de gestion, auxquelles sont assujettis ces financements, le Cameroun continue à payer des intérêts colossaux sur ces emprunts, sans même avoir commencé à les décaisser.

Brice R. Mbodiam

Pourquoi le Cameroun s'endette-t-il autant et si rapidement…

5464 milliards de francs CFA, soit 30,6% du Produit intérieur brut (PIB) du pays. Selon les statistiques de la Caisse autonome d'amortissement (CAA), le gestionnaire de la dette publique au Cameroun, tel est le montant de l'encours de la dette publique camerounaise au premier semestre 2017. Au regard de ces statistiques, le Cameroun peut encore, mathématiquement, s'endetter à hauteur de près de 40% de son PIB, avant d'atteindre le plafond de 70% du PIB autorisé dans la zone Cemac. C'est fort de cette réalité que les autorités camerounaises, malgré les inquiétudes du Fonds monétaire international (FMI), soutiennent toujours que le niveau d'endettement du pays est soutenable. La preuve de cette assurance est apportée par la note souveraine de B/B assortie de perspectives stables, qui est invariablement attribuée au Cameroun depuis deux ans par l'agence de notation américaine Standard & Poor's (S&P). Selon les dernières prévisions de cette agence sur le Cameroun, qui ont été publiées le 13 octobre 2017, « *la dette publique nette atteindra 33% du PIB d'ici fin 2020, et les charges d'intérêt du gouvernement avoisineront 5,5% des recettes publiques sur la même période* ».
Mais, en dépit de cet endettement jugé trop rapide par certains bailleurs de fonds, S&P soutient que « *la croissance robuste du PIB réel va perdurer dans les prochaines années* » au Cameroun, atteignant une « *moyenne de 4,6% en 2017-2020, portée par la mise en œuvre de vastes projets d'infrastructures tels que le port en eaux profondes de Kribi, la centrale électrique de Lom Pangar et d'autres projets routiers et de barrages* ».
Voilà l'expression lâchée : projets d'infrastructures.
En effet, depuis 2012, le gouvernement camerounais s'est lancé dans un vaste programme de construction d'infrastructures, dans le cadre de son programme « *des grandes réalisations* », destiné à réaliser des projets structurants sur le territoire national. C'est ainsi qu'ont été successivement lancés les chantiers de construction des barrages de Lom Pangar, Memvé'élé, Mékin ; le 2ème pont sur le fleuve Wouri et les pénétrantes Est et Ouest de la ville de Douala, projets réclamés depuis des années par les opérateurs économiques ; ou encore le port en eau profonde de Kribi, qui revendique aujourd'hui le plus grand tirant d'eau sur la côte ouest-africaine.

AUTOROUTES, CAN 2019, PLANUT…

Toutes ces infrastructures ont été financées par des prêts octroyés au gouvernement par les bailleurs de fonds internationaux tels que la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, l'Agence française de développement, la Banque européenne d'investissement, la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale, ou encore Eximbank China, institution financière chinoise devenue principale pourvoyeuse de fonds pour la réalisation des projets d'infrastructures au Cameroun.
Toujours dans sa quête de densifier son tissu infrastructurel, le Cameroun a initié, simultanément, la construction de deux axes autoroutiers. Le premier, sur un linéaire de 20 km, vise à relier l'aéroport de Nsimalen à la capitale. Le second, long de 250 km, permettra de relier les deux principales villes du pays que sont Douala et Yaoundé. Les financements pour la construction des 60 premiers kilomètres de cette dernière autoroute ont été pourvus par Eximbank China.
La construction, encore en cours, de certains tronçons des routes transfrontalières Sangmélima

> La courbe ascendante prise par l'endettement public au Cameroun ces dernières années, est consécutive aux ambitions de développement des infrastructures dans le pays.

Une autoroute, longue de 250km, permettra de relier les deux principales villes du pays que sont Douala et Yaoundé.

(Cameroun)-Ouesso (Congo), ou encore Bamenda (Cameroun)-Enugu (Nigeria), projets destinés à augmenter le niveau des échanges commerciaux avec ces pays voisins, a également nécessité des financements extérieurs.
Depuis 2015, à l'effet d'accélérer l'implémentation plutôt lente de son Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DCSE), le gouvernement camerounais a lancé le Plan d'urgence triennal (PLANUT), doté d'une enveloppe globale initiale de près de 1000 milliards FCFA.

BESOINS D'ENDETTEMENT DE 1145 MILLIARDS FCFA EN 2017

Articulé autour de la construction de routes, de logements sociaux, du développement de l'agriculture, de l'élevage et de l'amélioration de l'offre sanitaire dans le pays, le PLANUT n'est réalisé qu'à coups de financements octroyés par des bailleurs de fonds. Au même titre que les infrastructures liées à l'organisation des CAN 2016 et 2019 par le Cameroun. En clair, la courbe ascendante prise par l'endettement public au Cameroun ces dernières années, est consécutive aux ambitions de développement des infrastructures dans le pays. Ces efforts, selon Issac Tamba, le directeur général de l'économie et de la programmation des investissements publics au Ministère de l'économie, de la Planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT), vont se poursuivre jusqu'en 2019.
Ceci, en dépit des vents contraires, tels que la lutte contre Boko Haram qui nécessite la mobilisation quasi-quotidienne d'importantes ressources financières ; l'entrée en vigueur des APE, qui contribue à obérer les recettes fiscalo-douanières ; ou encore la chute des cours mondiaux des matières premières. Cette conjoncture porte un sérieux coup à la trésorerie publique et n'offre pas au gouvernement d'autres choix que le recours à l'endettement.
Pour preuve, selon le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, les besoins d'endettement du Cameroun en 2017 sont estimés à 1145 milliards de francs CFA, ce qui représente plus de 25% de l'enveloppe budgétaire globale du pays cette année. Afin de donner une certaine flexibilité au Trésor public, qui ne doit pas être étreint par le service de la dette, cet endettement se fait de préférence auprès de bailleurs de fonds pratiquant non seulement des taux d'intérêts concessionnels, mais aussi des échéances de remboursement sur le très long terme (au-delà de dix ans).

Brice R. Mbodiam

Célestin Tawamba : « *l'acheminement et l'écoulement de nos produits vers le Grand-Nord, le Tchad, le Nigeria ou le Soudan est aujourd'hui une véritable gageure* »

Elu le 29 juin 2017, le nouveau président du Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) dresse un bilan d'étape et donne sa perception de l'économie nationale, au bout des 100 premiers jours passés à la tête de l'organisation patronale la plus importante du pays.

Monsieur le Président, qu'est-ce que ça vous fait, déjà 100 jours à la tête du GICAM ?
Rassurez-vous, nous n'avons pas compté les jours ! Mais si, comme vous le dites, ça fait déjà 100 jours, alors le temps passe. Nous avons la modestie de penser que nous nous investissons quotidiennement et résolument, depuis l'entame de notre mandat, dans la mise en œuvre d'un programme et d'un plan d'actions massivement approuvés par nos adhérents. Certaines actions ont connu un large écho auprès de l'opinion publique, à l'exemple du remboursement partiel de la dette due par l'Etat aux entreprises ou de nos points de vue sur l'économie camerounaise, la fiscalité, le climat des affaires ou la relation avec le FMI.
D'autres, en revanche, sont moins médiatiques quoique très importantes, à l'image du vaste chantier des réformes institutionnelles au sein du GICAM, de la réflexion et des propositions sur la prochaine Loi de finances, la mise en place d'une fiscalité de développement, la production d'un livre blanc de l'économie camerounaise. Nous nous employons, par ailleurs, au regroupement et à l'unité du patronat, autant qu'à l'amélioration des relations entre le secteur public et le secteur privé. Ces premiers jours sont certainement porteurs de promesses quant à la tenue de nos engagements. Mais, quoi qu'il en soit, c'est à nos adhérents que nous devons un compte rendu circonstancié en vue de recueillir leurs préoccupations et suggestions.

Célestin Tawamba, président du Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) : « *Nous espérons de nos interlocuteurs gouvernementaux une plus grande proximité avec le monde de l'entreprise, une forte volonté politique de réunir toutes les conditions qui préparent à la transformation structurelle de l'économie camerounaise.* »

Parmi les sujets que vous avez eu à traiter, il y a la mise en œuvre de la 2ème phase de l'Accord de partenariat économique (APE) d'étape, qui lie le Cameroun à l'Union européenne. Où en sommes-nous par rapport à son impact réel sur l'économie nationale en général, et sur les performances des entreprises en particulier ?
Il me semble prématuré de dresser un bilan de l'APE Cameroun-Union Européenne. La seconde phase de démantèlement des droits de douanes sur les biens européens est intervenue le 4 août dernier. Celle-ci ne porte pas sur des produits finis, en l'occurrence ceux fabriqués localement, mais davantage sur les intrants de production et certains équipements. Ce démantèlement est synonyme de baisse des coûts à l'importation de ces intrants ou ces équipements par l'entreprise. Cela constitue une bonne évolution. Cependant, cette perspective se traduit par des pertes fiscales pour le budget de l'Etat. Cela nous fait naturellement craindre des risques d'augmentation de la pression fiscale sur les entreprises citoyennes, afin de compenser ces manquements. Toutefois, nous veillerons à ce que ce transfert de charge ne puisse pas se réaliser, si cela venait à s'imposer comme tel.
Dans tous les cas, nous pouvons noter que les entreprises n'arrivent pas encore à tirer un réel profit des avantages que pourraient leur procurer les APE. Nous prévoyons, dans les prochaines semaines, d'engager des séances d'appropriation et de partage sur ces accords avec nos membres, afin d'en tirer le meilleur parti.

De manière générale, l'économie camerounaise est affectée depuis trois ans déjà, par la chute des cours des matières premières et l'insécurité aux frontières. Cela doit bien se ressentir sur les performances du secteur privé…
Il n'est un secret pour personne que l'Etat constitue dans ce pays le premier opérateur économique et que de très nombreuses entreprises, dont une majorité de PME, en sont les partenaires privilégiés. Ces entreprises sont directement affectées par la baisse drastique de la trésorerie de l'Etat, du fait de la diminution des importantes recettes liées aux matières premières : accumulation des dettes liées au non-paiement des prestations et retards dans le remboursement des crédits de TVA, baisse des marchés publics et de la sous-traitance, baisse du compte de réserve de change occasionnant des retards dans l'exécution des transferts internationaux et l'accentuation conséquente des contrôles fiscaux, notamment en quête de ressources fiscales complémentaires, etc.
Par ailleurs, la persistance de l'insécurité aux frontières, particulièrement dans le Septentrion et à l'Est du pays, doit être analysée comme facteur de très lourdes pertes pour les entreprises qui perdent de très larges parts du marché national et sous-régional. L'acheminement et l'écoulement de nos produits vers le Grand-Nord et vers le Tchad, le Nigeria ou le Soudan est aujourd'hui une véritable gageure. Ce qui est source de très grosses pertes.
L'insécurité en Centrafrique grève les entreprises camerounaises d'importantes parts de marchés.
A cela s'ajoute, naturellement, les conséquences du ralentissement des activités économiques dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest de notre pays. D'où un réel climat de morosité affectant le secteur privé camerounais. Pour l'heure, il n'est guère possible d'avoir une estimation chiffrée des pertes engrangées par toutes ces crises sécuritaires, mais le GICAM se fera fort de présenter une

étude sur la situation de l'économie camerounaise telle que perçue par le secteur privé.

On a bien remarqué la sortie du GICAM au sujet du retour au Programme économique et financier triennal conclu par le Cameroun avec FMI, onze années après qu'on en soit sorti…
En effet, nous avons relevé que le recours à de nouveaux financements auprès du FMI suggère que des leçons ont été insuffisamment tirées sur le précédent Programme, et que les nouvelles marges de manœuvre qui ont résulté du désendettement massif grâce à l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE) n'auraient pas toujours été utilisées de manière optimale, bien qu'on peut y rajouter les crises exogènes citées précédemment. C'est préoccupant ! Les raisons du retour de ces pays (de la Cemac) au FMI sont bien connues, à savoir notamment la baisse du cours du pétrole ainsi que les crises sécuritaires qui secouent nos régions, entrainant une baisse du compte de réserve de change.
Je peux cependant déplorer le faible montant de l'aide du FMI à toute la zone Cemac, compte tenu des enjeux, comparativement à l'appui qu'il apporte dans d'autres pays en difficulté. Tenez par exemple : la Grèce, pour un PIB de 180 milliards d'euros, a bénéficié d'une aide de 312 milliards, soit un taux de 173% et une croissance de 0% ; tandis que la zone Cemac pour un PIB de 70 milliards d'euros va bénéficier d'une aide de 1,6 milliard, soit un taux de 2,3% et une croissance de 3,5%. Je vous laisse faire l'analyse. J'en appelle donc à plus d'efforts de nos partenaires, pour éviter un triple désastre : économique, démographique et sécuritaire.
Le Cameroun étant la locomotive de la zone Cemac, nous estimons que la majorité de l'aide bilatérale et multilatérale devrait se porter sur ce pays. Car, si le « Cameroun va, la Cemac va ». Et comme un adage dit, « si le gros maigrit, le mince meurt… »
Il faut donc massifier, optimiser et rendre plus efficace l'aide sur le Cameroun.

S'agissant toujours de ce Programme économique et financier triennal conclu avec le FMI, le GICAM a déploré une « implication insuffisante du secteur privé ». Par secteur privé, faites-vous allusion au GICAM ou à l'ensemble des organisations patronales, lorsqu'on sait qu'il existe des plateformes de dialogue secteur public-secteur privé qui existent ?
La faible implication du secteur privé dans l'élaboration de la réponse gouvernementale que vous rappelez est donc une préoccupation supplémentaire. De fait, l'existence des plateformes de dialogue n'est pas une garantie de la qualité du dialogue, si les protagonistes ne développent pas les réflexes visant à promouvoir un dialogue franc et sincère. Encore faut-il que ces plateformes soient pleinement actives, en conformité avec l'exigence d'une pleine participation de toutes les parties prenantes. Il y a lieu, par conséquent, de s'interroger sur l'efficacité de cette plateforme du secteur privé qui, au lieu de prôner la convergence et d'aider le regroupement, entretient plutôt la division et l'émiettement du secteur privé. Ce dernier doit prendre ses responsabilités également, pour mieux se structurer et être plus influent.

Ne faut-il pas plutôt voir dans cette sortie du GICAM, l'une des faiblesses du secteur privé camerounais qui, bien que défendant des causes communes, peine à parler d'une seule et même voix ?
L'unité dans l'action patronale est indispensable, au-delà de nos diversités et que le patronat soit représenté par une seule structure ou non. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je prône l'unité patronale et que j'ai commencé à engager des initiatives concrètes dans cette perspective ; unité d'action à défaut d'unité de représentation. Ceci étant, et par-dessus tout, il est particulièrement important que la structure la plus importante et la plus représentative du patronat puisse parler et surtout, être écoutée.

Vous dites vouloir œuvrer pour un GICAM « de service, d'action et de résultats concrets » suivant le triptyque : « Rassemblement-Réconciliation-Refondation ». Comment comprendre cela et quelle sera votre stratégie pour y arriver ?
Nous devons nous rassembler autour de nos intérêts communs, qui transcendent nos différences qui peuvent être liées à la taille de l'entreprise, au secteur d'activité, ou à la nationalité du capital. Unité, fédération ou confédérale patronale ? Qu'importe… Cet engagement qui prend sa source au sein du GICAM doit – et ça rejoint la question de l'unité patronale – s'étendre à l'ensemble de la communauté des entreprises dans le pays. L'exigence de réconciliation vise à minorer les divergences pour une action encore plus forte, qui passe par une refondation pour laquelle un état des lieux, résultant d'un audit institutionnel et fonctionnel pour une efficacité accrue de notre organisation, nous est absolument utile. Tout ceci est fondamental pour concourir à faire du GICAM une organisation patronale à la puissance incontestable et incontestée, la référence en matière économique dans un Cameroun en quête d'émergence.

L'accompagnement du secteur privé était au centre des discussions que vous avez eues avec les membres du gouvernement en charge de secteurs bien ciblés (finances, économie, énergie, PME, industrie, travail et habitat) au lendemain de votre élection. Qu'espérez-vous concrètement des pouvoirs-publics dans ce sens ?
Nous espérons de nos interlocuteurs gouvernementaux une plus grande proximité avec le monde de l'entreprise, une forte volonté politique de réunir toutes les conditions qui préparent à la transformation structurelle de l'économie camerou-

naise. A ce titre, un renforcement de la compétitivité des entreprises, une meilleure protection de l'industrie locale, ainsi que de la transparence dans leurs contacts avec la représentation patronale sont attendus. Au demeurant, je note que ces mutations ne sont possibles que si, dans le même temps, l'administration revisite les comportements et attitudes de ses représentants, dans leurs relations avec l'entreprise. Il est en effet vain d'espérer un secteur privé conquérant sans l'avènement d'une administration de développement ; une véritable administration de services et au service de l'entreprise, seule véritable créatrice de richesses.

Alors que l'économie camerounaise vit des heures difficiles, on a beaucoup parlé de ce que le gouvernement ne fait pas, devrait faire ou alors améliorer. Qu'en est-il du secteur privé qui doit créer la richesse et les emplois ? Son rôle se limite-t-il à observer, proposer et attendre ?

L'entreprise produit et distribue. Telle est sa vocation. Les chefs d'entreprise osent, risquent leur argent et leur santé tous les jours. Ce faisant, l'entreprise est le principal créateur des richesses et des emplois. Elle est donc au cœur de la croissance et, partant, du développement. C'est pour cela qu'elle mérite des égards particuliers de la part des pouvoirs publics, en termes de facilités et d'amélioration de l'environnement des affaires. Tout doit être mis en œuvre pour lever les obstacles à la création et au développement des entreprises. En cela, il y a donc urgence.

Des efforts sont faits, mais restent encore très insuffisants pour espérer un véritable décollage économique. Dans le même temps, nos entreprises sont conscientes qu'elles agissent dans une communauté. Ce qui impose de leur part des responsabilités qu'elles doivent assumer vis-à-vis de leurs personnels, qui ont des familles à faire vivre ; vis-à-vis de l'environnement, pour la promotion du développement durable ; vis-à-vis de la communauté dans laquelle elles opèrent, au nom de leur responsabilité sociale et sociétale. Bref, notre Groupement s'attache à promouvoir l'entreprise citoyenne.

Il est également temps qu'elle contribue activement à la lutte contre la corruption, que ce ne soit plus un slogan et une mission assignés seulement aux pouvoirs publics. Nous devons promouvoir plus d'éthique dans les affaires, asseoir une meilleure gouvernance et développer une culture d'acquittement des impôts. Les délinquants fiscaux doivent être démasqués par tous les moyens.

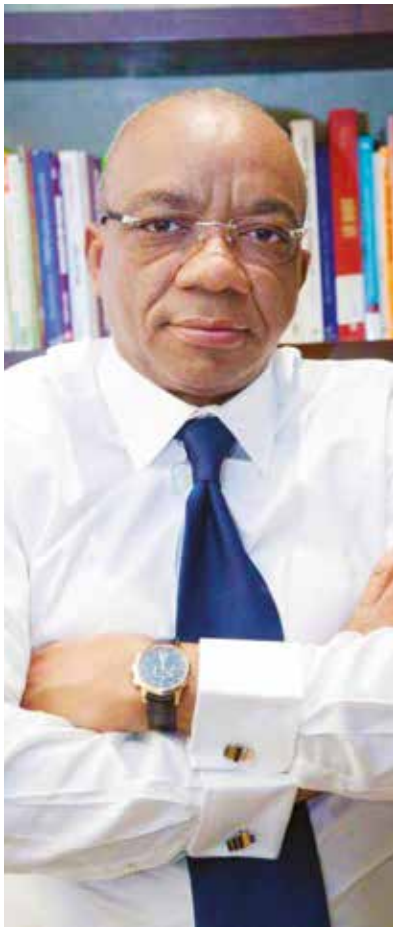

Célestin Tawamba, président du Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) : « *L'entreprise en général doit être aidée, la PME plus spécifiquement. Cette frange d'entreprises constitue l'essentiel du tissu industriel camerounais.* »

Comment la PME, qui constitue l'essentiel du tissu économique de notre pays, peut-elle mieux contribuer au développement ?

L'entreprise en général doit être aidée, la PME plus spécifiquement. Cette frange d'entreprises constitue l'essentiel du tissu industriel camerounais. Elle fait face à toutes les difficultés qui oppressent les grandes entreprises, et elle doit conjurer des défis spécifiques : le manque de capital, l'accès au crédit bancaire ou à tout autre instrument financier, la qualité du management, une moindre résistance aux difficultés telles que la disponibilité de l'énergie ou les carences en infrastructures. Si ces facilités sont assurées, si ces obstacles sont réduits à leur simple expression et si la PME se dote de standards acceptables de gestion, alors elle deviendra, du fait de son potentiel élevé de création d'emplois et de richesses, un des acteurs essentiels du développement du Cameroun.

L'un des projets sur lesquels le gouvernement travaille actuellement pour faire face à la difficile conjoncture actuelle, c'est la promotion des champions nationaux. Selon vous, quelles sont les conditions à réunir pour atteindre l'objectif visé ?

Au premier abord, la promotion des champions nationaux constitue une idée séduisante. Mais, et sans préjuger du contenu des futurs programmes gouvernementaux nationaux en la matière, ma préférence va en direction d'un droit commun sectoriel, avec des contraintes minimales pour l'ensemble des entreprises. Ce qui permettrait, dans un environnement de saine émulation, que les entreprises les plus compétitives usent de leurs atouts propres et d'un environnement particulièrement favorable pour atteindre le seuil de développement qui feraient d'elles des champions régionaux.

Entretien réalisé avec le concours du *Quotidien de l'Economie*

GESTION PUBLIQUE

Pour S&P, « *la croissance robuste du PIB réel va perdurer dans les prochaines années* » au Cameroun, stimulée par les projets d'investissements

L'agence de notation américaine Standard & Poor's (S&P) a, le 13 octobre 2017, confirmé les notes « B/B » attribuées à la dette souveraine à long et à court terme de la République du Cameroun, assorties de perspectives stables, apprend-on dans un communiqué officiel.
En effet, en dépit des « *risques liés à la succession du président de la République* », des « *tensions vives (....) entre la minorité anglophone et le gouvernement central dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays* », ou encore « *les menaces du groupe terroriste Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord* », S&P prévoit que « *la croissance du PIB réel atteindra en moyenne 4,6% en 2017-2020, portée par la mise en œuvre de vastes projets d'infrastructures tels que le port en eaux profondes de Kribi, la centrale électrique de Lom Pangar et d'autres projets routiers et de barrages* ».
L'agence de notation américaine projette également « *un bond de la production gazière en 2018, suite à la mise en route du terminal flottant de gaz naturel liquéfié (à Kribi), ce qui devrait compenser le recul de la production pétrolière observé depuis 2016* ».
Cependant, S&P prévient qu'elle pourrait être amenée à abaisser les notes du Cameroun si « *une instabilité politique prononcée ou d'autres chocs venaient à se matérialiser, conduisant par exemple à des pressions sur le taux de change et sur les réserves de change. Les notes pourraient également être revues à la baisse si la dette extérieure et la dette publique augmentent sensiblement plus rapidement que nous le prévoyons aujourd'hui* ».

Très réfractaire à l'idée au départ, la Guinée équatoriale franchit finalement le pas de la libre circulation dans la Cemac

Dans un document qui vient d'être rendu public, l'on découvre que, depuis le 17 octobre 2017, les autorités équato-guinéennes ont décidé, à leur tour, de supprimer les visas d'entrée sur leur territoire à tous les ressortissants des pays de la Cemac, détenteurs d'un passeport biométrique valide.

A ce jour, la mise en application de la décision prise en 2013 par les chefs d'Etats des six pays de la Cemac, d'instaurer la libre circulation dans cet espace communautaire, a déjà été entérinée par le Tchad, la RCA, le Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale. Les deux derniers pays avaient été très réfractaires à ce projet, dès le départ.
Seul le Cameroun, locomotive économique de la Cemac, n'a pas encore pris de mesure officielle entérinant la libre circulation pour les ressortissants de cet espace communautaire. Mais, les autorités camerounaises font remarquer que, depuis des années, elles appliquent en faveur des ressortissants de la Cemac le principe de la « *réciprocité* », qui induit de fait la suppression du visa pour les ressortissants des pays dont les autorités ont levé la barrière du visa aux Camerounais.

Des accusations de corruption dans un projet de 31 milliards FCFA financé par la BAD au Cameroun

Les prorogations éternelles (plus de 36 mois déjà) des délais de clôture du Projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu semi-urbain dans 18 villes secondaires du Cameroun, financé à hauteur de 31 milliards de francs CFA par la BAD, ne sont pas uniquement le fait des retards accusés dans la réalisation des travaux. Selon des révélations faites par le bihebdomadaire Repères, ce projet est également « plombé par la corruption ». Avec force détails, le journal cite notamment les manœuvres de certaines entreprises adjudicataires des contrats, qui produisent des décomptes fictifs, avec la complicité du maître d'ouvrage, ou encore des responsables en charge de la gestion du projet au sein de la représentation camerounaise de la BAD, qui exigent d'importantes rétrocommissions pour payer les factures des prestataires.
Par conséquent, les entreprises ayant réalisé des prestations dans le cadre de ce projet attendent leurs paiements depuis plusieurs mois, parfois pour des travaux réceptionnés, il y a un an. Et les délais de clôture de ce projet lancé en 2013, eux, continuent d'être invariablement prorogés.
En effet, après trois prorogations d'une durée cumulée de 36 mois, apprend-on dans une correspondance officielle de la BAD, cette institution financière donne désormais aux autorités camerounaises et au maître d'ouvrage du projet, jusqu'au mois de février 2018 pour épuiser l'enveloppe mise à leur disposition.
Pour rappel, le Projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu semi-urbain dans 18 villes secondaires du Cameroun a été exécuté à Nkongsamba, Manjo, Loum, Mbanga, Mamfe, Kumba, Akono, Bafia, Ebolowa, Kousséri, Ngoumou, Sangmelima, Bafang, Bangangté, Bana, Bangou, Bansoa et Foumban.

Soupçonné de trafics divers, le haut-commissaire du Cameroun en Grande-Bretagne a été limogé

Le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, vient de mettre fin à la mission du haut-commissaire du Cameroun en Grande-Bretagne, suite à des soupçons de trafics divers dans lesquels Nkwelle Ekaney aurait été impliqué.
Alors que le diplomate camerounais subit ainsi les foudres du chef de l'Etat, le quotidien Mutations, lui, révèle que plusieurs de ses collaborateurs à Londres, avaient précédemment été expulsés par les autorités britanniques, pour les mêmes affaires.
Selon des sources autorisées, l'une des affaires qui emporte le diplomate camerounais est consécutive au démantèlement d'un réseau d'utilisation de fausses exonérations diplomatiques, afin d'importer sans frais de douane des produits camerounais en Grande-Bretagne, et exporter des produits britanniques vers le Cameroun, toujours en franchise de droits de douane.
Le réseau aurait été mis en place depuis l'année 2011, permettant ainsi aux agents en service au haut-commissariat du Cameroun en Grande-Bretagne de s'en mettre plein les poches, avec la complicité de ressortissants camerounais résidant en Europe.

Une aide de 1,7 milliard FCFA du Japon, pour appuyer le PAM dans la lutte contre l'insécurité alimentaire au Cameroun

La représentation du Programme alimentaire mondial (PAM) au Cameroun vient de bénéficier d'un soutien financier de 1,7 milliard de francs CFA du Japon, dans le cadre d'un appui à la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition que mène cet organisme spécialisé de l'ONU, au Cameroun.
« *Avec le don japonais, il est désormais envisageable d'augmenter la ration qui se situe à présent à hauteur de 65% par rapport au montant initial* », a confié Abdoulaye Baldé, le représentant de l'agence onusienne au Cameroun.
Pour rappel, dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, de l'Est et du Nord du Cameroun, près de 550 000 personnes bénéficient d'une aide alimentaire du PAM, constituée de vivres et d'argent liquide.
Parmi ces bénéficiaires, l'on retrouve plus de 200 000 Camerounais déplacés, du fait des exactions de la secte islamiste nigériane Boko Haram, ainsi que des réfugiés centrafricains et nigérians ayant trouvé asile sur le territoire camerounais, depuis des années.

La faible liquidité et des taux d'intérêts plus élevés obligent le Cameroun à réduire l'enveloppe de sa dernière émission de titres

Le 11 octobre 2017, le Trésor public camerounais n'a pas pu mobiliser les 5 milliards de francs CFA sollicités à travers une émission de bons du Trésor à 52 semaines sur le marché des titres de la BEAC, la banque centrale des six pays de la Cemac, apprend-on dans un communiqué officiel.
En effet, bien que le taux de souscription à cette opération ait été de 100%, le Trésor public camerounais n'a retenu que 4,5 milliards de francs CFA sur les 5 milliards sollicités.
Cette réduction de l'enveloppe tient aux taux d'intérêt élevés exigés par les investisseurs, lesquels taux ont oscillé entre 3,6 et 4,25%.
L'on est désormais bien loin de la moyenne de 2,5% à laquelle le Trésor public camerounais mobilisait les financements sur le marché de la BEAC jusqu'en 2015. L'on est également loin des taux de souscription qui culminaient habituellement à 600%.
En effet, à cause des effets conjugués de la concurrence que se livrent les pays de la Cemac sur ce marché depuis l'année dernière, et de la faible liquidité des banques de cet espace communautaire, récemment révélée par le FMI, les spécialistes en valeur du Trésor, qui sont les banques dans le cas d'espèces, réduisent de plus en plus leur dynamisme d'antan sur le marché des titres de la BEAC, devenu un recours stratégique pour les Etats face à la baisse des recettes publiques.

FINANCE

Pierre Kam de Camlease : « *Si nous n'avions que des PME à financer, on aurait fermé toutes les banques au Cameroun* »

La vulnérabilité des PME, entités qui constituent plus de 80% du tissu économique au Cameroun, a de nouveau été abondamment discutée le 24 octobre dernier à Douala, la capitale économique du pays. C'était au cours du premier forum, à elles dédié, organisé sur le thème : « *Pour des PME mieux protégées, plus performantes, plus compétitives* ».
« *Si nous n'avions que des PME à financer, on aurait fermé toutes les banques au Cameroun* », a lâché Pierre Kam, président de l'Association camerounaise du Crédit-bail (CAMLEASE), confirmant ainsi la frilosité des banquiers à octroyer des crédits aux entreprises de cette catégorie, généralement caractérisées par de profondes tares, aussi bien managériales que structurelles.
Le Forum de Douala devrait déboucher sur l'élaboration d'un plan d'action visant à viabiliser les PME camerounaises, dont le taux de mortalité est très élevé. A titre d'exemple, une étude réalisée par le Centre d'analyse et de recherche sur les politiques économiques du Cameroun (CAMERCAP) révèle que 72,24% des PME créées en 2010 n'apparaissaient plus dans le fichier de la direction générale des Impôts au mois de mai 2016.
« *Cette information veut dire que plus de 7 sur 10 entreprises créées entre 2010 et 2015 n'ont pas survécu jusqu'au mois de mai 2016* », explicite le CAMERCAP.

Trois établissements de microfinance placés sous administration provisoire en dix mois

Le Camerounais Moïse Nzemen n'est plus le directeur général de la Tontinière nationale. Son agrément de dirigeant de cet établissement de microfinance a été retiré depuis le mois de juillet 2017 par la COBAC, le gendarme du secteur bancaire en Afrique centrale, pendant que les autorités camerounaises, elles, plaçaient l'établissement financier sous administration provisoire, apprend-on de bonnes sources.
La Tontinière nationale devient ainsi la 3ème institution de microfinance à être placée sous administration provisoire au cours des dix derniers mois. Ceci, après Crédit Mutuel, en décembre 2016, et la Caisse d'épargne et de crédit pour l'entrepreneuriat au Cameroun (CECEC SA), cette année.
Au Cameroun, les institutions de microfinance, en dépit du rôle majeur qu'elles jouent dans l'accès au crédit, demeurent encore très fragiles. Afin de mettre un terme aux dérives managériales généralement observées dans la gestion de ces structures, la COBAC peaufine actuellement de nouveaux règlements visant à en améliorer la gestion.

AGRICULTURE

Le PAM s'associe à Israël pour faciliter aux cadres camerounais l'accès aux écoles et centres de formation agricole israéliens

Afin de permettre aux experts camerounais de bénéficier de la grande expérience d'Israël dans le développement de l'agriculture, l'ambassadeur de ce pays au Cameroun, Ran Gidor, et le représentant-résident du Programme alimentaire mondial (PAM), viennent d'être reçus par le ministre de l'Agriculture, Henri Eyébé Ayissi.
Les trois protagonistes ont discuté d'un partenariat visant le renforcement des capacités et le transfert de technologie au bénéfice des experts camerounais du domaine de l'agriculture. Concrètement, apprend-on, Israël et le PAM ambitionnent de mettre en place, en faveur des cadres camerounais, un programme de facilitation de l'accès aux écoles et autres centres de formation israéliens.
« *Il s'agira de former ces personnels aux techniques d'irrigation et à la gestion post récolte de certaines céréales, entre autres. Par ailleurs, il sera question d'augmenter la productivité des agents du Ministère de l'agriculture et du développement rural* », a confié au Quotidien gouvernemental Abdoulaye Balde, le représentant-résident du PAM au Cameroun.

Le Cameroun peaufine une stratégie visant à intensifier la production de l'anacarde

Avec une production nationale de 108 tonnes, récoltées essentiellement dans les régions du Nord et du Sud, le Cameroun est un petit poucet en matière de production de l'anacarde (encore appelée noix de cajou), produit agricole qui recèle pourtant d'importantes opportunités en matière de développement économique.
Aussi, dans le cadre du processus de diversification de son agriculture, le Cameroun entend-il intensifier la production de l'anacarde, afin d'en faire une importante source de revenus, aussi bien pour l'Etat que pour les producteurs.
« *Le potentiel de croissance de la noix de cajou nous incite à élaborer une stratégie nationale de développement de la filière anacarde* », soutient le ministre de l'Agriculture, Henri Eyebe Ayissi.
Pour ce faire, le gouvernement camerounais, qui bénéficie du soutien de la coopération allemande pour ce projet, vient d'envoyer une mission en Côte d'Ivoire, pays d'Afrique de l'Ouest dans lequel l'anacarde fait déjà le bonheur des agriculteurs, à côté du cacao.

ENERGIE

L'électricien Eneo accroît de 13 MW ses capacités de production dans la capitale camerounaise

Dans le cadre de son Programme de réhabilitation, de renforcement et de sécurisation de l'outil de production, Eneo, entreprise concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun, vient d'achever les travaux de réhabilitation de la centrale thermique d'Oyomabang, dans la capitale camerounaise.
A la faveur de ces travaux, apprend-on officiellement, la capacité de production de cette centrale a été portée de 6 à 19 MW, « *avec une garantie de fiabilité d'au moins quinze ans* ».
Au total, le programme susmentionné a déjà permis d'accroître de 77 MW les capacités disponibles dans le pays, avec notamment les 55 MW supplémentaires générés par la rénovation des groupes de la centrale thermique de Limbé, dans la région du Sud-Ouest, et les 9 MW de la centrale de Bafoussam, dans la région de l'Ouest du pays.
A en croire Eugene Ngueha, le directeur central technique d'Eneo Cameroon, « *ces efforts en vue du renouvellement de certains ouvrages vont se poursuivre avec la centrale de Bertoua qui va bénéficier de 5 MW en plus avant la fin de l'année, réduisant le déficit actuel dans la région de l'Est* ».

Grâce aux incitations de la loi de 2013, Savannah Oil a pu économiser plus de 5 milliards FCFA sur ses investissements

La société camerounaise Savannah Oil Services travaille désormais aux côtés du pétro-gazier britannique VOG, à travers notamment sa filiale Gaz du Cameroun (GDC), pour l'extraction et la commercialisation du gaz naturel sur le champ gazier de Logbaba, situé dans la capitale économique du pays.
Cette entreprise lancée en 2016, soutiennent ses responsables, est le fruit de la Loi de 2013 portant incitations à l'investissement privé en République du Cameroun, qui accorde des exonérations allant de cinq à dix ans aux entreprises en phase d'installation et de production.
Dans le cadre de Savannah Oil, a confié au Quotidien gouvernemental son promoteur, Jean Claude Tchagou Tiegue, cette disposition réglementaire a permis de réaliser des économies de près de 10 millions de dollars (plus de 5 milliards de francs CFA) sur le volume global des investissements ayant permis de lancer cette société.

INDUSTRIE

Au 30 septembre 2017, Dangote a vendu 938 000 tonnes de ciment au Cameroun

Le cimentier nigérian Dangote informe qu'au 30 septembre, selon ses résultats « *non vérifiés* », il a vendu 938 000 tonnes de ciment au Cameroun. Ce qui représente une augmentation de 16,4% par rapport aux 806 000 tonnes commercialisées au cours de la même période en 2016. « *Nos activités panafricaines enregistrent d'excellentes performances avec une excellente croissance des ventes au Cameroun, en Ethiopie et au Sénégal* », se félicite le groupe nigérian. Il revendique actuellement 46% des parts du marché. Le cimentier indique que la tonne de ciment est vendue à 110 dollars (environ 60 000 FCFA). En moins de deux ans, Dangote a ravi à Lafarge-Holcim le leadership sur le marché camerounais du ciment. Les parts restantes sont désormais partagées entre Cimaf et Medecm Cameroun. Dangote Cement revendique la place de premier producteur de ciment en Afrique avec une production d'environ 46 millions de tonnes (Mt) à travers l'Afrique. Ses activités se présentent comme suit : Cameroun (broyage de clinker 1,5 Mt), Congo (1,5 Mt), Ghana (importation 1,5 Mt), Ethiopie (2,5 Mt), Sénégal (1,5 Mt), Sierra Leone (importation 0,5 Mt), Afrique du Sud (2,8 Mt), Tanzanie (3 Mt), Zambie (1,5 Mt). Sa capacité de production est de 29,25 Mt sur le marché intérieur, au Nigeria.

Cinq startupers camerounais honorés en Turquie

Cinq jeunes porteurs de projets ont présenté leur prix, le mercredi 25 octobre 2017, au ministre de l'Economie, Louis Paul Motaze. C'était à l'occasion de la cérémonie de restitution de la participation des entreprises camerounaises à la Conférence de coopération économique entre l'Afrique et la Turquie, qui s'est tenue à Ankara du 16 au 18 octobre 2017.
L'on retient donc que, parmi les dix startupers qui ont bénéficié d'un appui direct du Ministère de l'économie, cinq se sont démarqués par la qualité de leurs projets. Ils ont reçu le prix de l'ingénierie des affaires et de l'innovation : « Business Engineering and Innovation Award ». Il s'agit de Keugmene Tchamdeu Carine (BTP et Imprimerie), Biaga Chienku (Education et Communication Sociale), Kamdem Jules Bienvenu (Agroalimentaire), Ngoumtsop Cesair Merime (Comptoir d'Afric Distribution), et Finyom Hilaire (A et F Entreprise).
Louis Paul Motaze, lui-même, a par ailleurs reçu de la Confédération des industriels de Turquie, le prix de l'Excellence des relations économiques entre le Cameroun et la Turquie. Ce prix lui a été officiellement remis par le Pr Justine Diffo, présidente du Conseil d'administration de l'Observatoire africain de la pratique des affaires (OAPA), qui a conduit la délégation camerounaise à Ankara.

L'Etat du Cameroun injecte 5 milliards FCFA pour équiper la société cotonnière CICAM

Dans une interview parue le 26 octobre dans le quotidien gouvernemental Cameroon tribune, Nicolas Njoh, directeur commercial de la Cotonnière industrielle du Cameroun (CICAM), annonce que l'Etat vient d'injecter 5 milliards FCFA dans cette entreprise. Le but est d'acheter des équipements modernes.
« *L'Etat a voulu innover et s'adapter au marché. Ce matériel est déjà sur place et installé à Garoua et à Douala. Nous sommes en train de produire de nouvelles gammes de pagnes. Elles sont mêmes déjà en machine* », déclare Nicolas Njoh. Il ajoute que, depuis trois ans, l'Etat a repris la CICAM en main, juste parce qu'il ne veut pas perdre son industrie qui est l'un des fleurons du développement du pays.
« *On est désormais en train de tout revoir. Notamment en ce qui concerne le prix, la redistribution, le partenariat avec les commerçants pour que la filière textile revive* », explique M. Njoh. Selon lui, les Français étaient les principaux actionnaires de la Cotonnière industrielle du Cameroun. Ils sont tous partis à cause de la contrefaçon et de la contrebande.

Un laboratoire clandestin de produits cosmétiques démantelé dans la banlieue de la capitale camerounaise

Les équipes du Ministère du commerce viennent de démanteler une usine clandestine de produits cosmétiques au quartier Nkoabang, dans la banlieue de la capitale camerounaise. Des scellés ont été apposés sur ce bâtiment, le 13 octobre 2017, apprend-on de sources officielles.
Au total, détaille notre source, un lot de plus de 11 000 flacons et autres tubes contenant des produits cosmétiques aux origines douteuses, a été trouvé dans ce laboratoire abritant également un domicile privé, et dont les portes ne s'ouvraient que la nuit pour accueillir des camions, rapportent les riverains.
Selon les responsables de la délégation régionale du Ministère du commerce pour le Centre, il est désormais question de vérifier si le fabricant de ces produits possède le certificat de conformité exigé par la réglementation pour la mise sur le marché de tels produits.
Dans le cas contraire, ces produits seront purement et simplement détruits aux frais du fabricant qui est également exposé aux sanctions prévues par la réglementation camerounaise.

TRANSPORTS

La partie septentrionale du Cameroun a été la plaque tournante du transport aérien domestique en 2016

Dans une note officielle dressant le bilan de l'activité de transport aérien au Cameroun tout au long de l'année 2016, l'Autorité aéronautique révèle que les aéroports de Garoua et de Maroua-Salak, dans la partie septentrionale du pays (les statistiques de l'aéroport de Ngaoundéré n'ont pas été révélées), s'adjugent à eux seuls, sur la période sous revue, 38% des vols domestiques, essentiellement effectués par le transporteur aérien public Camair-Co.
Les vols domestiques à destination ou au départ de ces deux plateformes aéroportuaires surclassent ainsi ceux des aéroports de Yaoundé-Nsimalen (situé dans la banlieue de la capitale camerounaise) et de Douala, la capitale économique du pays.
En effet, selon les statistiques de l'Autorité aéronautique, au cours de l'année 2016, la plateforme aéroportuaire de la capitale économique a accueilli seulement 27% des vols domestiques, contre 37% pour l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen, qui fait la course en tête sur ce segment du transport aérien.
Ces statistiques jettent un peu de lumière sur les ressorts de la décision prise, en début d'année 2017, par les responsables de Camair-Co, la compagnie aérienne nationale, de densifier ses vols vers et au départ de la partie septentrionale du Cameroun.
« *Nous desservions les lignes Ngaoundéré-Garoua-Yaoundé ou Douala avec le même vol. Il en était de même pour la ligne Garoua-Maroua-Yaoundé ou Douala. Mais, avec le nouveau planning, non seulement il y a un vol sur la partie septentrionale chaque jour, mais chaque destination devient autonome* », confiait un responsable de Camair-Co en février 2017.
En clair, même si cette reconfiguration des vols à destination de Garoua, Maroua et Ngaoundéré est survenue, quelques jours seulement, après la réduction des capacités de transport de Camrail (le transporteur ferrovaire) sur la ligne du Septentrion (Yaoundé-Ngaoundéré), suite au retrait de certains wagons à problème, l'augmentation de la fréquence des vols de Camair-Co vers cette partie du Cameroun s'explique également par la forte demande, laquelle est synonyme de rentabilité pour la compagnie aérienne publique.

Le fret aérien a progressé de 76% au Cameroun en 2016, selon l'Autorité aéronautique

Au cours de l'année 2016, le fret aérien a atteint 25 505 tonnes, contre 15 000 tonnes en 2015, soit une augmentation d'un peu plus de 10 500 tonnes en valeur absolue, ce qui représente 76% en valeur relative.
L'Autorité aéronautique, qui révèle cette statistique dans une note officielle, n'apporte pas plus de détails sur les causes de cette forte progression de l'activité fret. Mais, l'on peut bien la mettre en corrélation avec l'augmentation de 26% enregistrée sur les vols commerciaux réguliers au cours de la période sous revue, selon les relevés de la même institution.
En plus des 17 compagnies aériennes commerciales régulières et des cinq opérateurs non réguliers enregistrés par l'Autorité aéronautique dans le ciel camerounais, l'activité de fret aérien est également exercée par trois compagnies spécialisées. Il s'agit, liste l'Autorité aéronautique, de DHL, Air Cargo Global et Air Atlanta Icelandic.
Sur ce segment fret, dont Air France contrôlait déjà 55% du marché

camerounais en 2013, selon l'Autorité aéronautique, la concurrence et le dynamisme devraient davantage se renforcer au cours de cette année 2017, avec l'arrivée annoncée pour ce mois d'octobre de l'opérateur luxembourgeois Cargolux, géant européen du transport aérien cargo, qui revendique 47 années d'expérience.

L'audit de la convention de concession du chemin de fer entre l'Etat camerounais et Camrail est terminé

Alors que les responsables de Camrail et les populations d'Eséka s'apprêtent à commémorer le 1er anniversaire de la catastrophe ferroviaire survenue dans cette localité de la région du Centre du Cameroun, le 21 octobre 2016, le Quotidien gouvernemental, citant des sources internes à l'entreprise ferroviaire, révèle que l'audit du contrat de concession liant cette entreprise à l'Etat du Cameroun est achevé.

« *Camrail reste dans l'attente des orientations que le gouvernement voudra formuler, dans le cadre de la création de la société de patrimoine prescrite par le chef de l'Etat* », indique la source citée par l'organe de presse public.

En clair, conformément aux instructions données par le chef de l'Etat camerounais après la catastrophe d'Eséka, l'on s'achemine progressivement vers la création d'une entreprise de patrimoine qui se chargera désormais de la gestion et de la maintenance des infrastructures ferroviaires, mission jusqu'ici remplie par Camrail.

Commémoration de l'an I de la catastrophe ferroviaire d'Eséka sur fond de dons des employés du groupe Bolloré au Cameroun

A l'occasion de la commémoration de la catastrophe ferroviaire d'Eséka, localité de la région du Centre du Cameroun, dans laquelle 79 personnes ont péri le 21 octobre 2016, les employés du groupe Bolloré, dont la filiale Camrail avait été déclarée responsable de cet accident, ont procédé à des remises de dons aux populations.

Un forage a ainsi été construit dans l'enceinte de l'hôpital d'Eséka, institution sanitaire dont les équipes avaient secouru en premier les victimes de la catastrophe, tandis qu'une borne fontaine construite à l'extérieur de cette formation sanitaire permettra aux populations d'avoir accès à de l'eau potable.

Ces dons, soutient-on au sein des filiales locales du groupe français de logistique, « *sont le fruit de l'élan de solidarité, de paix et de partage des collaborateurs du groupe Bolloré au Cameroun. Il vient répondre aux besoins d'amélioration du quotidien des malades de l'infrastructure hospitalière et des populations de la ville dans l'ensemble, dix-huit mille habitants au total qui manquent d'accès aux commodités de première nécessité, notamment l'eau potable* ».

A en croire le Dr Mvogo, le directeur de l'hôpital de district d'Eséka, « *cet élan de solidarité du groupe Bolloré est une réponse favorable à nos doléances. A la suite de l'accident ferroviaire du 21 octobre 2016, une auto-évaluation de nos capacités de prise en charge des personnes en cas de sinistre a été faite. Une politique de mise à niveau du personnel, des équipements et des infrastructures a été mise en place. C'est dans cette optique que nous avons émis le souhait d'avoir, entre autres, des points d'eau à l'intérieur de l'hôpital* ».

INFRASTRUCTURES

Le Portugais Elevo Group décroche un contrat de 38 milliards FCFA, pour construire une route de 190 km au Cameroun

Gilberto Silviera Rodrigues, le CEO de la compagnie portugaise de BTP Elevolution Group, vient de rencontrer à Yaoundé, la capitale camerounaise, le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, pour l'assurer des bonnes dispositions de son entreprise à livrer les travaux de construction d'une route de 190 km dans la région du Centre du pays.

Ledit tronçon routier, divisé en deux lots (Ntui-Mankim et Mankim-Yoko), sera construit sur une période de trois ans, et coûtera environ 38 milliards de francs CFA, a-t-on appris officiellement.

En dépit du retard pris dans le démarrage des travaux, Gilberto Silviera Rodrigues assure que ses équipes livreront le chantier dans les délais initiaux, sans coûts supplémentaires.

1500 emplois en vue dans un projet immobilier de 27 milliards FCFA dans la capitale

La société Z Properties Ltd et l'Agence de promotion des investissements (API) du Cameroun viennent de signer une convention de partenariat, dans le cadre d'un projet de construction d'un complexe immobilier multifonctionnel dans la capitale camerounaise, lequel projet permettra de créer 1500 emplois, apprend-on officiellement.

Grâce à cette convention, ce projet estimé à 27 milliards de francs CFA est éligible à la loi de 2013 portant incitations à l'investissement privé en République du Cameroun, qui accorde des exonérations de cinq à dix ans aux investisseurs.

Selon nos sources, ce projet soutenu par le Ministère du développement urbain et de l'habitat, le Crédit foncier du Cameroun (CFC) et la Mission d'aménagement et d'entretien des terrains urbains et ruraux (MAETUR), est porté par des investisseurs américains et sud-africains.

TIC & TELECOM

La société italienne The Circle va monter un incubateur d'entreprises TIC dans la commune de Douala 5ème

La commune de Douala 5ème, dans la capitale économique camerounaise, sera dotée d'un incubateur d'entreprises TIC, qui sera mis en place par la société italienne The Circle. C'est l'objet d'une convention de partenariat que viennent de signer les deux parties dans la capitale économique du pays.
Outre la mise en place de cet incubateur, a-t-on appris, la convention engage également la société The Circle à numériser tous les services de cette collectivité locale, afin de la connecter au monde numérique.
Pour rappel, la commune de Douala 5ème entretient, depuis quelques années, une coopération fructueuse avec l'Italie. Le 17 mars 2017, cette collectivité locale camerounaise a d'ailleurs signé une convention de jumelage avec la commune de Vasanello, en Italie.

Le processus d'identification des abonnés fait reculer la base clientèle de MTN Cameroun de 1% au 3ème trimestre 2017

La filiale au Cameroun du groupe télécoms sud-africain MTN International enregistre une légère baisse de sa base clientèle à fin septembre 2017, apprend-on de bonnes sources.
Ce recul de 1% du nombre d'abonnés est, explique le groupe MTN, consécutif à la mise en œuvre du processus d'identification des abonnés édicté par les autorités publiques camerounaises. En effet, selon les instructions du Ministère camerounais des postes et télécoms, les opérateurs ont l'obligation de désactiver les cartes SIM de tous leurs clients pas du tout ou mal identifiés.
Au-delà de la date butoir du 30 juin 2016, arrêtée par les autorités gouvernementales pour permettre aux opérateurs de faire identifier leurs abonnés, le processus se poursuit, à cause notamment de l'expiration des cartes nationales d'identités utilisées par les abonnés lors de leur première opération d'identification.

Orange Cameroun siffle la fin d'un conflit avec Camtel, en réglant une « *facture querellée* » de 1,6 milliard FCFA

Le conflit entre Orange Cameroun et Camtel, l'opérateur public des télécoms, détenteur du monopole sur la gestion de la fibre optique, semble s'être dénoué. Dans une correspondance du 18 octobre 2017, adressée par la DG d'Orange Cameroun à la ministre des Postes et Télécoms, Elisabeth Medou Badang confirme le paiement par l'entreprise qu'elle dirige, de la facture de 1,6 milliard de francs CFA réclamée par l'opérateur public Camtel qui a, par mesure de répression, coupé certaines liaisons à fibre optique exploitées par Orange Cameroun.

Dans un communiqué officiel, publié le même 18 octobre, la DG de la filiale au Cameroun du groupe télécoms français précise que le paiement de cette facture contestée depuis le début du conflit, « *n'équivaut en aucun cas à une reconnaissance* » par Orange Cameroun « *de la validité de la facture susvisée, dont elle maintient la remise en cause* ». Et de ce fait, poursuit le communiqué, l'entreprise « *entend initier toutes les actions pertinentes en vue de la préservation de ses droits et ceux de ses clients* ».

A l'observation, l'on s'achemine vers un arbitrage du régulateur sur les véritables ressorts de la facture au centre du conflit entre Orange et Camtel, puisque dans une correspondance officielle en date du 9 octobre dernier, l'Agence de régulation des télécoms avait déjà jugé illégale la décision prise par Camtel de suspendre à un opérateur l'accès au réseau à fibre optique.

Mais, l'injonction du régulateur visant à faire rétablir les liaisons interrompues a été ignorée par l'opérateur historique des télécoms au Cameroun.

Camtel, l'opérateur historique des télécoms, réclame 16 milliards FCFA à l'Etat

Cameroon Telecommunications (Camtel), l'opérateur historique des télécoms au Cameroun, réclame 16 milliards FCFA à l'Etat. Cette ardoise, explique l'entreprise, procède beaucoup plus d'un jeu d'écriture avec le Ministère des finances.

« *Concrètement, à chaque fois que cela est nécessaire, une commission bipartite effectue une compensation des dettes croisées entre nous. La dernière a eu lieu en début de cette année 2017, pour le compte des années 2015-2016. Au finish, c'est encore une balance en faveur de Camtel qui s'est dégagée comme avec la compensation 2013-2014, soit un nouveau montant de 16 milliards FCFA* », révèle une source autorisée au sein de Camtel.

La source ajoute que, « *du fait des quelques tensions de trésorerie connues, Camtel ne reçoit pas de paiement des consommations mensuelles depuis le début de l'année 2017* ».

En septembre 2016 déjà, l'entreprise avait suspendu les services voix et internet dans certaines administrations publiques pour créances non réglées. D'après les chiffres communiqués par l'opérateur historique des télécoms, l'Etat et ses démembrements concentraient la plus grande partie des créances d'un montant global estimé à plus de 65 milliards FCFA.

SERVICES

Le premier supermarché du français Carrefour ouvrira bientôt à Douala, avec 350 emplois directs à la clé

C'est par la ville de Douala, la capitale économique camerounaise, que l'enseigne de grande distribution française Carrefour, entrera sur le marché camerounais et celui de l'Afrique centrale. La révélation est contenue dans un tweet de l'ambassadeur de France au Cameroun, Gilles Thibault, daté du 10 octobre 2017.
« *Bientôt l'ouverture du Carrefour Market de Bonamoussadi, à Douala. Attendus, 350 emplois directs et la valorisation des filières agricoles* », annonce le diplomate français, qui accompagne son message de photos présentant des travaux en cours sur un vaste chantier.
Après la ville de Douala, Carrefour devrait s'attaquer à la ville de Yaoundé, la capitale camerounaise, dans laquelle il est prévu d'investir la bagatelle de 30 milliards de francs CFA dans la construction d'un centre commercial ultramoderne au quartier Ekoudou.

Ces travaux seront réalisés par la Société de gestion immobilière du Cameroun (SOGIMCAM) et seront livrés au premier trimestre 2019, a-t-on appris en avril 2017 à Yaoundé, au cours d'une cérémonie de signature d'un contrat de bail emphytéotique sur une superficie de 3,5 hectares, entre le gouvernement camerounais et Cfao Retail, associé de l'enseigne Carrefour dans son déploiement en Afrique centrale et de l'Ouest.
Pour rappel, dans le cadre de ce programme d'expansion en Afrique, ce couple d'investisseurs français ambitionne d'investir environ 309 milliards de francs CFA dans la construction de 20 centres commerciaux au Cameroun, au Gabon, en RDC, au Sénégal, au Nigéria, au Ghana et en Côte d'Ivoire.

La Camerounaise Catherine Bilong devient la première ressortissante d'Afrique centrale à intégrer l'Académie française de pharmacie

Le 4 octobre 2017, le Dr Catherine Bilong, chef du service de biochimie du Centre Pasteur du Cameroun, a officiellement reçu la notification de son élection au sein de l'Académie nationale de pharmacie de France, devenant ainsi la toute première ressortissante d'un pays d'Afrique centrale à être admise au sein de cette société savante.

Titulaire d'un doctorat d'Etat en pharmacie, la nouvelle promue cumule 29 ans d'expérience dans son domaine. Elle est, par ailleurs, enseignante de bactériologie clinique à la Faculté de médecine et des sciences biomédicales (FMSB) et dispense également des enseignements à l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) à Yaoundé.

Agée de 57 ans, le Dr Bilong qui sera officiellement reçue au sein de l'académie, le 20 décembre prochain, à Paris, a été consultante pour le compte de l'Union africaine, dans le cadre de la mise à niveau du laboratoire de biologie clinique du Centre médical de l'institution panafricaine à Addis-Abeba, en Ethiopie.

LEADER DU MOIS

Le banquier camerounais Paul K. Fokam désigné partenaire stratégique du fonds sino-africain

En plus du financement des projets, le partenariat conclu entre le groupe bancaire camerounais et la Banque chinoise de développement intègre d'autres aspects tels que la formation, la facilitation des joint-ventures et la facilitation en matière de recherche des financements.

En marge de la 3ème édition du Forum Investir en Afrique, organisé du 25 au 27 septembre 2017 à Dakar, au Sénégal, le fondateur d'Afriland First Group, le Camerounais Paul K. Fokam, a conclu avec la Banque chinoise de développement (BCD), un partenariat visant à accompagner et à financer les entreprises chinoises qui veulent investir en Afrique.
La convention signée à cet effet, apprend-on officiellement, fait du banquier camerounais le partenaire stratégique du fonds sino-africain (China Africa Development Funds, en abrégé Cadfund), filiale de la Banque chinoise de développement, qui est le principal bailleur de fonds de l'empire du Milieu. A ce titre, explique une source autorisée, il revient désormais à Paul K. Fokam de soumettre au Cadfund des projets, aussi bien privés que publics, en provenance des 54 pays du continent africain.

En plus du financement des projets, le partenariat conclu entre le groupe bancaire camerounais et la Banque chinoise de développement intègre d'autres aspects tels que la formation, la facilitation des joint-ventures et la facilitation en matière de recherche des financements.
Le choix porté sur le banquier camerounais dans le cadre de ce partenariat stratégique, apprend-on de sources internes à Afriland First Group, est le fruit de 16 années de collaboration entre les investisseurs et autorités publiques chinois et le groupe bancaire camerounais, qui a ouvert un bureau à Beijing en 2001.
Selon Afriland First Group, la convention signée à Dakar se situe dans le prolongement de la convention de prêt d'environ 24 milliards de francs CFA (36 millions d'euros), signée en juin 2015, à Beijing, entre la BCD et Afriland First Bank Cameroun, en vue de favoriser le financement des PME camerounaises. Un prêt similaire, d'un montant de 13 milliards de francs CFA (20 millions d'euros) cette fois-ci, est actuellement en cours de finalisation entre la filiale guinéenne du groupe Afriland et la BCD, apprend-officiellement.

BRM

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co

L'étoile du Cameroun